

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GRAND LIEU : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU BUREAU – SEANCE DU 6 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 6 février, LES MEMBRES DU BUREAU DE GRAND LIEU COMMUNAUTE se sont réunis à 18h00 au siège communautaire à La Chevrolière.

Étaient présents :

- | | |
|----------------------------|------------------------------|
| - M. Johann BOBLIN | - M. Yannick FÉTIVEAU |
| - M. Stéphan BEAUGÉ | - M. Patrick BERTIN |
| - Mme Karine PAVIZA | - M. Bernard COUDRIAU |
| - M. Loïc PLANET | |

Étaient absents :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| - M. Frédéric LAUNAY | - M. Jean-Jacques MIRALLIÉ |
|-----------------------------|-----------------------------------|

ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICE DE GESTION ET MAINTENANCE DE LA FLOTTE DE VELOS A ASSISTANCE ELECTRIQUE (VAE) ET VELOS CARGO A ASSISTANCE ELECTRIQUE – SERVICE VELILA

Suite à la prise de compétence Mobilités en 2021, Grand Lieu Communauté a, dans le cadre de son Plan Global de Déplacements (PGD), défini une stratégie pour les années à venir, notamment sur le volet cyclable. L'un des objectifs de ce PGD est de doubler la part modale du vélo (de 2% à 4% en 2030). Afin de réaliser cet objectif, l'étude de la mise en place d'un service de location longue durée de Vélos à Assistance électrique (VAE) a été fléchée comme une action prioritaire.

Sur ces bases, Grand Lieu Communauté a lancé le 15 novembre 2023, une consultation pour un marché de services de « gestion et maintenance de la flotte de Vélos à Assistance Électrique (VAE) et vélos cargo à assistance électrique nécessaires au fonctionnement du service VÉLILA, exploité par Grand Lieu Communauté » selon une procédure adaptée ouverte.

La date de remise des offres était fixée au 15 décembre 2023 à 12h00 au plus tard.
Le nombre d'offres conformes reçues est de **2**.

Les critères de jugements des offres étaient : 40% prix des prestations ; 60% valeur technique de l'offre.
Une négociation a eu lieu avec une remise des offres finales au 12/01/2024.

L'offre de l'entreprise **E-BIKE MAINTENANCE**, située 27 rue Louis Pasteur, ZA Ragon, à Treillières (44119) d'un montant estimatif de **174 920.78 € HT** soit **209.904,94 € TTC**, étant la mieux-disante, après analyse et au vu des critères de jugement des offres ; il est proposé au Bureau communautaire d'attribuer le marché de gestion et maintenance de la flotte de Vélos à Assistance Électrique (VAE) et vélos cargo à assistance électrique nécessaires au fonctionnement du service VÉLILA, exploité par Grand Lieu Communauté à cette entreprise

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 1^{er} février 2022, portant délégation du Conseil communautaire au Bureau, lorsque les crédits sont inscrits au budget, pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, y compris les groupements de commandes (pour tous les types de marchés : travaux fournitures, services, TIC et prestations intellectuelles), dont le montant est compris entre 40 000 € HT et le seuil des procédures formalisées pris en référence des directives européennes et arrêté pour les marchés de fournitures et de services ;

Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le

ID : 044-244400438-20240209-DE013_B060224-DE

S²LO

VU les résultats de la consultation selon une procédure « adaptée » ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

CONSIDERANT que les crédits nécessaires à la réalisation de ces prestations sont inscrits au Budget 2024 ;

Le Bureau de Grand Lieu Communauté, DECIDE, A L'UNANIMITÉ :

Article 1 : D'ATTRIBUER le marché public de gestion et maintenance de la flotte de Vélos à Assistance Électrique (VAE) et vélos cargo à assistance électrique nécessaires au fonctionnement du service VÉLILA à l'entreprise **E-BIKE MAINTENANCE**, située 27 rue Louis Pasteur, ZA Ragon, à Treillières (44119) d'un montant estimatif de **174 920.78 € HT** soit **209.904,94 € TTC**.

Article 2 : D'AUTORISER M. le Président ou en cas d'absence l'un des Vice-Présidents à signer tout document se rapportant à ce marché public.

Article 3 : Madame la Directrice générale des services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE013-B060224

Publié sur le site internet le : 09/02/24

Fait à La Chevrolière, le 8 février 2024,

Le Président,

Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann Boblin

Date de signature : 09/02/2024

Qualité : Président de Grand Lieu Communauté